

**Jusqu'à 25€ remboursés pour l'achat d'un produit parmi les produits concernés ci-dessous :**

**Engrais Gazon Action Rapide 150m<sup>2</sup> et 350m<sup>2</sup> (AGAZ19N, AGAZ35N).** ENGRAIS CE NPK 20.510, 3% MgO. Engrais Gazon Longue Durée 3 mois 100m<sup>2</sup> et 300m<sup>2</sup> (AG3M100, AG3M300). ENGRAIS CE NPK 15.5.8 contiennent de l'isobutylidène durée + 3% MgO. Engrais Gazon Longue Durée 3 mois 100m<sup>2</sup> et 300m<sup>2</sup> (AG3M100N, AG3M300N). NK (MgO ; SO<sub>3</sub> ; CaO) contiennent de l'urée formaldéhyde et de l'isobutylidène durée (S10 (3 ; 3.38 ; 5.5)). Engrais Gazon Longue Durée 3 mois PRIX CHOC 720m<sup>2</sup> (AGAZ720). ENGRAIS CE NPK 20.5.9. Engrais Gazon Longue Durée 3 mois PRIX CHOC 720m<sup>2</sup> (AG3M720N). ENGRAIS CE NPK 18.3.3. Chaux pour Gazon et Jardin (ACHAUI0). AMENDEMENT MINERAL BASIQUE NF U 44.001. 43% CaO + 5% MgO. Engrais Gazon Cyanamide Calcique 12,5 kg et 20 kg (ACYAM250N, ACYAM400N). ENGRAIS NF U 42-001 -1. Toxicité aigue, cat 4<sup>e</sup>; sensibilisation cutanée, cat 1<sup>re</sup>; lésions oculaires graves, cat 1<sup>re</sup>; irritation cutanée, cat 2<sup>e</sup>; toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, cat 3<sup>e</sup>. NPK 9.5.3.12, 8% MgO + 28% CaO à base de cyanamide calcique. Engrais Gazon Anti-mousse 100m<sup>2</sup>, 200m<sup>2</sup> et 400m<sup>2</sup> (AGAM100N, AGAM200N, AGAM400N). Nom homologué: ERADIKAMOUSSE F\*\* AMM n°2130128 (COMPO France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. N 9.9 + 23.8% de sulfate de fer. Engrais Gazon longue durée 133m<sup>2</sup> (AGA2B10135). ENGRAIS NF U 42-001. NPK 11.3.2. Engrais Gazon avec sulfate de fer (issu du fer de sulfate) 80 m<sup>2</sup> et 190 m<sup>2</sup> (AGSUF8000, AGSUF19000). ENGRAIS NF U 42.002 - 1. Irritation cutanée, cat 2<sup>e</sup>; irritation oculaire, cat 2<sup>e</sup>. Engrais NK 6.4 + 20% de sulfate de fer. Engrais Gazon 4 Actions (AGAZ420). ENGRAIS AVEC ADDITIF HOMOLOGUÉ NF U 44-204. NK 14.6 + 3 CaO + 3 MgO + 0.2 Fe (chlorate) + 22 SO<sub>3</sub> + Gresnoctiv (AMM n°114001). Engrais gazon Anti-mousse (AMOU10200). Nom homologué DETRUI-MOUSSE J\*\* AMM n°2190265 (SBM DEVELOPPEMENT - 19). 152g/kg - sulfate de fer (II), monohydrate (équivalent à 135g/kg de sulfate de fer) avec engrais organo-minéral NK 6.4.5.4. Engrais Gazon 4 Actions (A4GAZ60N, A4GAZ200N, A4GAZ320N). NPK 9-3-4 +2 Fe (Sulfate) + 0.9 SO<sub>3</sub> + 3.6CaO. ENGRAIS NFU. Engrais Gazon 3 Actions (AG3B1020), (AG3B2010). Nom homologué: MICROGAZON PLUS AMM n°1810287. Matière fertilisante. Granulés fins à base d'éléments organo-minéraux et de bacillus amyloliquefaciens souche FZB42 - apport d'azote, phosphore, potassium, calcium et magnésium. Engrais gazon longue durée 100 Jours Naturel (AGA2NAT10). Nom homologué: engrais gazon longue durée. AMM n°1180366 (DE CEUSTERS MESTSTOFFEN S.A.). NPK 7.310 + Bacillus. Engrais gazon longue durée 100 Jours Naturel (AGA2NAT10N). Nom homologué: Engrais gazon longue durée. AMM n°120053. NPK7.310 + Bacillus. Semences Gazon Régénération express 1kg, 3kg et 5kg (SEMUS, SEMU10). Semences Gazon Sports & Jeu haute résistance 1kg, 2kg et 5kg (SEMUR, SEMUR10, SEMUR20). Semences Gazon Terrain sec et ensoleillé 1kg, 3kg et 5kg (SEMSOLL, SEMSOLL1, SEMSOLL2). Semences Gazon Terrain ombragé 1kg (SEMTOI). Semences Gazon universel 5kg et 10 kg (SEMUS, SEMU10). Semences Gazon anglais 3 kg (SEMENES).

Produits distribués par COMPO France SAS - RCS Seneçon 341 408 272. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. \*Danger. Respecter les précautions d'emploi. \*\* liste des produits phytopharmaceutiques de bioéthère (art. L253-5 et L253-7 du Code rural) ; cf liste de service du Ministère de l'Agriculture DGAL/SDQSP.

**POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :**

1. **ACHETEZ ENTRE LE 01/02/2024 ET LE 31/12/2024 INCLUS**, un produit parmi les références éligibles ci-dessous :
  - 4€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** AGAZ150N • AG3M100 • AG3M100N • AG3M720 • AG3M720N • AGAM100N • A4GAZ60N • ACHAUI0 • AGAZB10133 • AGSUFBI00 • SEMEX1 • SEMHR1 • SEMTOI • SEMSOL1
  - 6€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** AGAZNAT10 • AGAZNAT10N • AGSUFBI0100 • AG3B1075
  - 8€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** AGAZ350N • AGAM200N • AMOU10200 • AG3B10250
  - 10€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** AG3M300 • AG3M300N • ACYAM250N • A4GAZ200N • SEMEX3 • SEMHR3 • SEMSOL3 • SEMENG3
  - 15€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** SEMEX5 • SEMHR5 • SEMSOL5 • SEMU5 • SEMU10
  - 18€ REMBOURSÉS SUR LES RÉFÉRENCES** AGAM400R • ACYAM400R • A4GAZ320N
  - 25€ REMBOURSÉS SUR LA RÉFÉRENCE** A4GA2600

Les achats effectués dans des magasins non domiciliés et non immatriculés en France Métropolitaine (Corse incluse) ou DROM COM ne seront pas pris en compte.

2. **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE ([www.mes-promos-compo.fr](http://www.mes-promos-compo.fr))** en vous connectant **AU PLUS TARD LE 15/01/2025 MINUIT**.
3. **REMPLISSEZ LE FORMULAIRE** d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires (émanant d'une banque domiciliée en France) ainsi que le détail de votre achat.

4. **TELECHARGEZ UNE PHOTO OU UN SCAN complet et lisible** de votre ticket de caisse ou facture d'achat, où apparaissent et sont entourés la date, l'enseigne d'achat, le prix et la référence du produit éligible acheté, ainsi qu'une photo du code-barres de votre produit. Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la validation conforme de votre dossier. Le virement portera l'intitulé suivant : "TAKE OFF - SEMENCES & GAZON ALGOFLASH 2024".

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service client par e-mail à [service.client@algoflash-ort.fr](mailto:service.client@algoflash-ort.fr), en précisant le numéro de l'opération (3797) dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation effectuée après le 28/02/2025 ne sera plus prise en compte. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits. Révoqué à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM (zone euro uniquement), à l'exclusion du personnel de la Société Compo et des sociétés affiliées. Offre limitée à une participation et un remboursement d'un seul produit par foyer (références précises et/ou numéro adresse email, et/ou numéro ID). Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, mise en œuvre par la société Compo, responsable du traitement de cette opération. En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de modification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse [algoflash-ort.fr](mailto:algoflash-ort.fr), ou courrier postal adressé à : TAKE OFF - Service IFO, CS 40393, 13595 Aix en Provence CEDEX 3. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Voir les conditions complètes sur [www.mes-promos-compo.fr](http://www.mes-promos-compo.fr)

Retrouvez-nous sur     [www.algoflash.fr](http://www.algoflash.fr)



JUSQU'À

**25€ REMBOURSÉS**

Pour l'achat d'un produit du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2024



\* Parmi une sélection d'engrais gazon et de semences gazon. Scannez ce code pour participer et découvrir les modalités complètes.